

L'illégitimité historique du séparatisme catalan

Conférence donnée au Parlement européen de Bruxelles, le 6 mars 2019, dans le cadre de l'évènement organisé par le Groupe des Conservateurs et des Réformistes Européens (GCRE) et VOX : « La Catalogne, région d'Espagne ».

Ce que je tiens à vous expliquer brièvement est **la fausse légitimation historique de la sécession de la Catalogne**. Compte tenu du temps limité, je poserai brièvement huit questions afin de répondre à l'incessant mensonge historique des séparatistes.

1- La première, presque superflue, est que, bien entendu, **la Catalogne ne dispose d'aucun droit à l'autodétermination**, très précisément défini par l'ONU et dont les détenteurs sont les anciens territoires coloniaux ou sous domination étrangère, ce qui, évidemment, n'est pas le cas de la Catalogne.

2- La seconde consiste dans l'obsession des séparatistes à **extraire de l'existence passée d'un royaume**, d'un duché, d'un comté, d'une république ou de toute forme d'État, le droit à faire sécession au XXI^e siècle. Pourriez-vous imaginer que de l'existence au VIII^e siècle des royaumes d'Essex, du Wessex ou de la Mercie on en déduise le droit de ses habitants à se séparer de l'Angleterre au XXI^e siècle ? L'Italie comptait les républiques de Venise et de Gênes, les royaumes de Sardaigne, de Naples et des Deux-Siciles. Ces régions auraient-elles pour autant le droit de se séparer de l'Italie au XXI^e siècle ? L'Allemagne comptait les royaumes de Bavière, de Prusse, de Saxe, de Hanovre ou du Wurtemberg ainsi que 39 autres États de la Confédération germanique. Pourriez-vous imaginer l'hilarité générale en Allemagne si quelqu'un venait à soutenir que les habitants des territoires des royaumes du passé ont le droit à l'indépendance au XXI^e siècle ? Et n'oubliez pas un petit détail : tous les royaumes que je viens de citer ont au moins eu la vertu d'exister, contrairement à celui de la Catalogne. Donc, si les habitants d'aucun de ces territoires n'ont le droit de se séparer de leurs nations, pourquoi ceux de Catalogne devraient-ils l'avoir ?

3- Les séparatistes soutiennent que **la Catalogne est d'une certaine façon étrangère à l'Espagne** et leurs liens réciproques sont très faibles. Mais la Catalogne en a toujours fait partie, rien de moins que depuis que Rome a commencé à donner structure administrative aux peuples de la Péninsule Ibérique, Tarragone étant la première capitale de l'Hispanie romaine. Et, plus tard, Barcelone serait devenue la première capitale de l'Hispanie Wisigothique. Dès lors, les Catalans ont participé à toutes les campagnes historiques de l'Espagne : la reconquête de huit siècles face aux envahisseurs musulmans, la découverte et la conquête de l'Amérique, etc. Car de nombreux Catalans suivaient Colomb et Hernán Cortés, tout comme les premiers évangélistes d'Amérique étaient des moines catalans. Et puisque nous sommes à Bruxelles, nous ne pouvons pas passer sous silence les Tercios de Flandre, dans lesquels de nombreux soldats catalans ont combattu sous le commandement du duc

d'Albe, même si évidemment, les séparatistes catalans n'ont jamais évoqué ce fait historique.

4- Quatrièmement, les séparatistes catalans affirment que **l'Espagne est une nation désarticulée, imparfaite, faible et peu construite**. Mais un coup d'œil rapide sur l'Europe nous montre que des nations aussi souveraines et solides que l'Italie ou l'Allemagne ont été unifiées il y a seulement 150 ans. La France a parachevé son unité territoriale actuelle assez récemment. Elle a vu l'union très récente de la Savoie et de Nice, en 1860. Et celle de l'Alsace et de la Lorraine est bien plus récente : elles ont été réunies il y a exactement 101 ans, en 1918, à la fin de la Première Guerre mondiale. La Pologne a elle aussi vu son territoire et son emplacement changer au cours des siècles. Et elle a même disparu pendant une longue période. L'Espagne, au contraire, est ce qu'elle est depuis six siècles. Aucune des régions de ces pays, malgré leur incorporation récente, n'a donc le droit de faire sécession. Pourquoi la Catalogne, qui appartient à l'Espagne depuis 2 000 ans, l'aurait-elle ?

5- La cinquième question fait référence à **l'Écosse**, dont le référendum légal de 2014 est souvent cité en exemple par les séparatistes catalans. Mais cet exemple n'est pas pertinent, puisque la législation constitutionnelle britannique n'est pas comparable à l'espagnole et son application à l'Espagne ou à tout autre pays du monde est donc difficilement compréhensible. En effet, la législation britannique est évidemment le résultat de l'histoire de la Grande-Bretagne. En 1707, les parlements écossais et anglais, des royaumes d'Écosse et d'Angleterre, ont décidé de fusionner pour former le Royaume de Grande-Bretagne par l'Acte d'Union. Mais, dans le cas espagnol, aucun parlement catalan d'aucun royaume de Catalogne ne s'est jamais mis d'accord sur un pied d'égalité avec un parlement espagnol d'un royaume d'Espagne pour former le Royaume-Uni d'Espagne, sans aucun acte d'Union. L'explication historique et les conséquences juridiques sont donc totalement différentes.

6- Un autre élément essentiel de la fausse propagande séparatiste est **l'invasion de la Catalogne par l'Espagne en 1714**, argument très utilisé à l'extérieur et à l'intérieur. À l'extérieur, pour gagner la sympathie de personnes mal informées qui croient à l'invasion d'un petit pays par une grande puissance. À l'intérieur, pour laver le cerveau des Catalans, en particulier des enfants. Un exemple : le chef séparatiste Artur Mas a déclaré au Monde en février 2012 que la « Catalogne appartient à l'État espagnol depuis 300 ans par la force, après avoir perdu plusieurs batailles et guerres ». Mais tout cela est faux. En réalité, en Espagne, en 1714, ce ne fut pas une guerre entre les Espagnols et les Catalans mais plutôt entre les partisans du candidat Habsbourg et du candidat Bourbon. Et des uns et des autres, il y en a eus dans toutes les régions espagnoles, y compris en Catalogne. Mais étant donné que Barcelone opposa la dernière résistance du candidat Habsbourg, finalement vaincu, la guerre est présentée faussement comme un conflit entre Espagnols et Catalans. Et, incidemment, la raison principale du soutien probablement majoritaire en Catalogne au candidat Habsbourg était la francophobie traditionnelle des Catalans, détail qu'Artur Mas n'a bien sûr pas expliqué au Monde.

7- Une autre mensonge, d'un énorme pouvoir de propagande, visant généralement à intoxiquer l'opinion publique européenne, consiste à soutenir que la Catalogne mérite

la sécession pour avoir souffert intensément sous **le régime de Franco**. Ce n'est pas évidemment ni le moment, ni le lieu de l'expliquer, mais je vais juste vous donner trois détails : d'avantage de volontaires catalans ont combattu du côté franquiste que du côté républicain ; le régime franquiste a été rempli de ministres, parlementaires, ambassadeurs et d'autres responsables catalans ; et la Catalogne a été la région la plus favorisée par la politique économique du franquisme. Nous pourrions nous étendre à l'infini, mais je vais vous donner juste un petit détail : en 1975, à la mort de Franco, la Catalogne, qui représente 6 % du territoire espagnol, comptait 45 % des kilomètres d'autoroute d'Espagne.

8- Enfin, un autre argument de redoutable pouvoir sentimental : **la langue catalane comme justification de la sécession**, argument absurde très utilisé par la propagande. Alors, depuis quand une langue est-elle synonyme de nation ? Dans le monde on parle 6000 langues, et 193 nations sont représentées à l'ONU. Qu'est-ce qui ne fonctionne pas ici ? Dans le monde, y a-t-il 5800 langues de trop ? Ou bien manque-t-il à l'ONU 5800 nations ? Mais revenons à l'Europe. Parce que le seul pays européen où l'on ne parle qu'une langue est l'Islande. Tous les autres sont multilingues. Ici, en Belgique, par exemple, l'on en parle trois : le français, le flamand et l'allemand. Et en France ou en Italie, des pays apparemment unilingues, l'on y parle plus de langues qu'en Espagne. La France, la République Une et Indivisible, est-elle disposée à accorder l'indépendance à l'Alsace car l'on y parle l'alsacien, à la Bretagne car l'on y parle le breton, à la Provence car l'on y parle le provençal, à la Corse car l'on y parle le corse, aux Pyrénées car l'on y parle le basque et au Roussillon car l'on y parle le catalan ?

Conclusion : la Catalogne n'a aucun droit historique, juridique, ethnique, linguistique, culturel ou de toute autre nature à la sécession. Ou comme le disent les séparatistes, aucun « droit de décider », ce qui est un euphémisme pour ne pas nommer l'inapplicable autodétermination.

En vertu de quel privilège spécial, en vertu de quelle supériorité les Catalans auraient-ils le droit de décider unilatéralement de détruire l'Espagne tandis que les autres Espagnols devraient se taire ? Car nous ne pouvons pas oublier que la construction nationale catalane, tellement répétée, n'est rien d'autre que la destruction nationale de l'Espagne.

Messieurs les Français, les Italiens, les Britanniques, les Polonais et les Allemands, accepteriez-vous que les habitants d'une région prennent la décision de détruire vos nations sans que les habitants des autres régions puissent y participer ?

En effet, le droit de décider existe : il s'agit du droit de tous les citoyens espagnols de décider de l'existence ou de la disparition de l'Espagne.